

PAYS : LAOS

Ville: Vientiane

Nom de l'établissement: lycée français Josué-Hoffet

OBJET : adoption de la charte projets/sorties/voyages

ACTE N°2016-06-27-20 /2016

Demandes d'amendement au sujet du montant maximum à demander aux familles / d'assurances au niveau de la sécurité des bus loués et des procédures médicales

Le Conseil d'établissement dans la séance du 27 juin 2016

- Vu (D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc....),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant,
- Considérant que 12 membres étaient présents sur les 15 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 14 votants (2 procurations)
Suffrages exprimés : 11 pour 0 contre
Abstentions : 3

Avis favorable

Avis défavorable

Date: 27 juin 2016

**Le président du conseil d'établissement,
Sébastien Mathey**

Signature :

